

Initiatives ministérielles

me du racisme, même si un bon nombre de gens ont laissé entendre la même chose.

Je ne crois pas qu'on doive tirer d'emblée une telle conclusion dans le cas des policiers qui ont abattu des Noirs à Toronto. Si on veut des exemples de racisme et de discrimination, on n'a qu'à regarder ce qui se passe ici, à la Chambre des communes, du côté ministériel. Certains députés conservateurs font circuler des pétitions demandant au gouvernement du Canada d'interdire aux Canadiens d'origine sikh de devenir membres de la Gendarmerie royale du Canada. C'est là du moins l'effet net de leur objection. Ces députés disent qu'il est inacceptable pour des Canadiens d'origine sikh d'être membres de la Gendarmerie royale du Canada avec leurs turbans. Il y a des gens ici, à la Chambre des communes, qui font preuve d'une ignorance sans bornes et d'un degré scandaleux de discrimination lorsqu'il est question de la participation de tous les Canadiens à notre société.

Je voudrais que le député fasse quelques observations à ce sujet. Il y a quelques instants, le ministre d'État chargé de l'Habitation, qui a changé de refrain depuis qu'il est membre du Cabinet, a été applaudi par certains de ses collègues lorsqu'il a vanté son gouvernement qui, disait-il, a été le premier à faire ceci et le premier à faire cela. Il n'a cependant pas parlé de ses collègues qui font circuler ces pétitions. Il n'a fait aucune remarque au sujet du bilan de son gouvernement. Je voudrais que le député de Trinity—Spadina nous parle un peu du bilan du gouvernement conservateur.

C'est bien de parler d'action positive, de traitement égal ou d'égalité d'accès à l'emploi. C'est bien de parler ainsi, mais il faut voir les réalisations. La vérité a été confirmée par le secrétaire d'État chargé du Multiculturalisme, il y a quelques semaines, lorsqu'il s'est adressé aux conservateurs réunis ici, à Ottawa, pour leur congrès. Il a déclaré quelque chose qui revenait à dire que les conservateurs voient les communautés ethniques avec méfiance et dédain. C'était peut-être pas cela, c'était peut-être que les communautés ethniques voient les conservateurs avec méfiance et dédain.

Il n'en reste pas moins qu'aux élections générales la vaste majorité des Canadiens d'origine autre que française et anglaise votent pour le parti libéral. C'est parce que notre parti a été à l'avant garde en matière d'égalité. C'est le parti libéral qui a donné au Canada la Charte des droits et libertés qui garantit, dans la Constitution, l'égalité de tous les Canadiens.

Madame la Présidente, vous m'indiquez que mon temps tire à sa fin. J'aimerais que le député de Trinity—Spadina commente un peu plus les réalisations du gouvernement conservateur en matière d'égalité de tous les Canadiens.

• (1330)

M. Heap: Madame la Présidente, je remercie le député de m'avoir laissé quelques secondes. Je voudrais faire une observation sur ce que je considère plus sérieux, à propos des sikhs. Il s'agit de la lettre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait envoyée au ministre de l'Emploi et de l'Immigration de l'époque pour l'inviter, apparemment sans succès, à modifier la procédure établie pour déterminer le statut de réfugié. Le Comité consultatif sur le statut de réfugié, qui était alors l'organisme responsable, avait recommandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qu'un sikh originaire de l'Inde, qui revendiquait le statut de réfugié, soit accepté.

Après l'intervention du secrétaire d'État, le ministre a nommé un autre comité de personnes ne connaissant pas directement les affaires concernant les réfugiés. Ces personnes venaient des services d'immigration, mais ignoraient tout, sur le plan professionnel, des réfugiés, et ont renversé la décision. Le premier comité formé des gens compétents avait, à l'unanimité jugé qu'il s'agissait d'un réfugié; le second a docilement et unanimement décidé que ce n'était pas le cas.

Pendant ce temps, le secrétaire d'État se plaignait du fait qu'on avait déjà accordé le statut de réfugié à deux ou trois Sikhs sur les deux ou trois milliers qui avaient présenté une demande. Si on en croit ce qu'il a déclaré dans sa lettre qui a été publiée, il craignait peut-être que cela ne nuise aux relations commerciales et autres avec le gouvernement indien. Selon moi, c'était là le pire exemple que je connaisse des préjugés défavorables du gouvernement à l'endroit des Sikhs.

Il y a d'autres exemples, dont la lettre exhortant d'autres élus à ne pas rencontrer certains groupes et le reste. Mais en mettant en danger la vie d'un homme ayant recours à des procédés aussi douteux, pour ne pas dire tout simplement illégaux, basés sur des considérations racistes de ce genre, le ministre a donné un bien mauvais exemple.

Pour ce qui est des turbans, je n'ai pas pris connaissance des pétitions. J'ai lu des articles sur la question dans les journaux et je pense qu'elle doit certainement pouvoir